

L'AMICALE DE PRODUCTION *présente*

Exhibition des rouages et bricolage d'idées

LES PRATIQUES COOPERATIVES
DANS LE SECTEUR DES ARTS VIVANTS



Synthèse du workshop « Autour des pratiques coopératives »
Le 21 novembre 2013 à Lille (maison Folie Wazemmes)

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

PROPOSÉE PAR L'AMICALE DE PRODUCTION (Coopérative de projets vivants)
DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
EN PARTENARIAT AVEC LA MAISON FOLIE DE WAZEMMES ET LE PHENIX DE VALENCIENNES

Dans le cadre du développement de nos outils de travail au sein de l'Amicale et par l'observation que nous avons d'autres structures 'amies', nous nous posons des questions sur l'organisation du travail dans le secteur des arts vivants.

Pour ce premier rendez-vous, nous avons souhaité tout à la fois pointer les spécificités de différentes démarches et pouvoir s'inspirer d'expériences d'autres secteurs et d'autres disciplines.

Le métier d'artiste n'est pas sans risque. Comme l'affirme Pierre Michel Menger (Directeur du centre de sociologie du travail et des arts, directeur de recherche au CNRS) : « Les mondes artistiques sont gouvernés, plus que les autres, par la compétition et l'inégalité. »

Si nous partons du principe que nos métiers, les métiers de la création et de la production artistique et culturelle, sont foncièrement « artisanaux », nous devons trouver les bons instruments, les outils idoines pour mener nos projets avec la sérénité qu'ils requièrent.

Nous avons observé que les regroupements d'artistes, les expériences coopératives favorisaient l'emploi des personnes et l'innovation. Un premier travail de mise à plat, d'échanges, de témoignages nous semble indispensable pour saisir dans nos pratiques les nœuds et les points de ralliements.

Nous avons donc proposé d'accueillir un ensemble de réflexions, de conférences, de performances, de lectures, ateliers ou témoignages pour situer les enjeux avant d'envisager ce qui pourrait devenir une fabrique d'outils communs.

INTERVENANTS ET PROGRAMME

JOURNÉE DU 26 NOVEMBRE 2013

> *MATINÉE : Ateliers d'échanges de pratiques et d'expériences*

- Pour la générale d'imaginaire : Stéphane Gornikowski, Artiste et Donatella Dubourg, Chargée de production.
- Pour Métalu : Perrine Rohart, Administratrice et Antoine Rousseau, Artiste
- Pour Muzzix : Peter Orins, Artiste et Lize Caré, Chargée de Diffusion et Communication
- Pour SPIN : Ingrid Vranken, Administratrice et Peeters Diederik, Artiste
- Pour les Saprophytes : Mélia Delplanque et Véronique Skorupinski, Chargées de Projets
- Pour l'Amicale de Production : Mathilde Maillart, Coordinatrice de projets et Halory Goerger Artiste.

> *APRES-MIDI : Conférence et débat*

- Conférence « Pratiques collaboratives et coopératives dans le spectacle vivant en Europe » par Christine Sinapi, Enseignant-Chercheur à l'Ecole de Commerce de Dijon.
- Débat avec Thomas Ceugnard, Directeur des arts du spectacle et de la musique de la ville de Lille, Romaric Daurier Directeur de la Scène Nationale de Valenciennes le Phoenix et Christine Sinapi.

> *SOIREE : Conférence spectacle*

« Un faible degré d'originalité » par Antoine Defoort

CONTRIBUTION

Manifeste de science-fiction politique à l'usage des créateurs de spectacles de la meilleure des qualités

Par Anna Czapski (auteur, directrice de Fructose), regard extérieur sur la journée

Préambule

L'Amicale m'a demandé d'observer et de faire l'apport d'un écrit burlesque ou bucolique aux mini-actes du 21 novembre 2013, rencontres autour des pratiques coopératives dans le secteur des arts vivants.

Entendu que l'Amicale a le souci des interludes et de la forme au point où elle se méfie de la voie de l'art engagé, cette pente glissante où le message peut l'emporter sur la qualité de l'expérience esthétique...

Mais il me semble que la situation dans laquelle nous sommes collectivement plongés appelle pour une fois d'autres actes, d'ordre plus politique.

Je vais jusqu'à dire ici que si nous l'osions, si nous ne trouvons pas cela un tantinet désuet, nous devrions caresser le projet de nous réunir dans une sorte de guilde.

D'ailleurs, peut-être que nous allons le faire, non sans avoir affectueusement prévenu nos partenaires de tous crins, qui pourraient être amenés à ne pas y déceler leur avantage de prime abord.

Ce qui va suivre est de la science-fiction. C'est un modeste manifeste d'anticipation, dans le but de nourrir cette sensibilisation et de tâter le terrain d'une future coalition à pas feutrés.

« Amis, il faut faire une pause

Pourquoi cette guilde ?

La réponse est simple. Pour affronter la crise et l'incertitude des lendemains, il nous faut nous mobiliser pour être moins fragiles, en gros, bénéficier de meilleures conditions de production pour garantir la survie et le développement de notre filière : **la création de spectacles de la meilleure des qualités** (objectif ultime qui met tout le monde d'accord, du spectateur au conseiller Drac en passant par le programmateur de la plus petite ou haute scène).

Pourquoi ces conditions de production sont-elles si mauvaises ?

Le modèle économique qui s'est imposé aux équipes de production par les jeux des financements de projets tend à avantager les diffuseurs et à désavantager les producteurs alors qu'*in fine*, **la création de spectacles de la meilleure des qualités** est pourtant une vertu recherchée par tous.

Que disent les économistes ?

Les observateurs extérieurs trop rarement mobilisés, comme par exemple les étudiants en école de commerce ou les économistes de la question nous observent avec angoisse. Nous évoluons dans un monde complexe, proposons des produits de luxe, gérons des équipes qui peuvent atteindre la bonne trentaine sans aucune culture de l'excédent. A chaque fin de projet, les plus prudents d'entre nous bouclent tout juste le budget, paient le loyer et une partie des jours travaillés. Il nous est impossible de convaincre nos partenaires, chargés d'organiser la rencontre avec les publics et qui achètent les représentations de payer le vrai prix.

Même quand les projets roulent du feu de dieu, cet usage qui consiste à ne pas réaliser d'excédent fait qu'à la fin de la tournée, il ne reste plus rien. Rien pour le prochain spectacle, rien pour l'équipe qui n'a pas été payée en entier, rien pour chercher, rien pour réinvestir.

Le goût du risque, l'amour du danger, le frisson de ne pas avoir de lendemain ou presque, voilà notre lot. Si toutes les entreprises avaient notre optimisme, la crise n'existerait pas. Combien de talents sont-ils ratiboisés de ce fait ?

Et qu'allons nous devenir ?

Rapidement interrogés, aucun parmi nous n'a de visibilité qui excède les 18 mois. Ayant observé cette mécanique sulfureuse à l'oeuvre, nous ne pouvons pas croiser les bras et faire comme si de rien alors que **la création de spectacles de meilleure qualité** est un objectif commun mis à mal dans l'oeuf de la structure de production.

Les coopératives laitières du Jura

Souvenons-nous de Perrette et de son pot au lait et laissons nous guider par ce qui n'est pas une fable.

Dans les années soixante dix, les laitiers du Jura étaient en danger. Ils produisaient à perte et étaient poussés à rogner sur la qualité du nectar nourricier. Las d'être affaiblis et de voir cailler le fruit de leur labeur, ils se sont réunis, principalement pour s'entendre, pour tenter de réguler le système pervers, pour pouvoir vendre leur lait à des prix corrects (et pouvoir faire face ensemble à la distribution).

Du coup, ils ont préservé une qualité de lait, car une qualité des conditions de travail et une qualité du fromage correctement affiné.

En quoi cela peut-il nous inspirer et que pourrions-nous entreprendre ?

Dans le Lait comme dans l'Art, on ne mutualise pas n'importe comment.

Si jamais, au cas où un esprit simpliste soucieux d'éviter de regarder la réalité en face venait à en faire la proposition, un gros *trust* absorbant, une grosse *agency* fédérale, une industrie régionale en charge de sélectionner les projets qui tiendront et de les dispatcher de par le monde dans les circuits de diffusion est vraiment une moche idée.

D'une part, il y a fort à parier que si c'était un bon filon, un Lakshmi se serait déjà positionné.

D'autre part, l'Amicale de production a mis au point un sport collectif qui est en fait une expérience d'anthropologie du travail en groupe qui dévoile que ça ne marche pas, la mutualisation des mutualisations, l'économie d'état ou encore la fusion absorption.

Ça donne des hamburgers ou la queue pour de la farine...

Et surtout, cela éloigne les artistes de la maîtrise de leur chemin.

Nous allons donc rester en constellation, nous les étoiles, comme on nous appelait dans les *fifties*.

Nous sommes des artisans. Nous avons tous notre style. Nous devons tracer presque pour chaque projet une voie lactée de la diffusion bien spécifique. Chaque oeuvre est un nouveau défi et les partenaires associés vont fluctuer. Cela s'appelle l'économie du prototype.

Proposition numéro 1

Chers partenaires, pour palier à ce problème de manque d'excédent qui nous pourrit la vie, nous empêche de grossir, nous donne mal au ventre et ruine des familles entières faute d'équilibre, nous allons revoir nos prix à la hausse.

Nous pourrions créer une sorte de Label qualité -production *fairtrade* qui prend en compte nos conditions de travail et suggère un surcoût de quelques pour cent.

Proposition numéro 2

Nous proposons aussi la création d'un nouveau statut entre scop et société, qui permette tout à la fois d'obtenir des subventions sans plafonnement, de répartir des bénéfices raisonnables entre gérants ; entendu que le statut associatif qui est le nôtre n'est pas vraiment adapté et tend à éloigner les artistes du pouvoir de gestion de leurs propres outils de production.

Proposition numéro 3

Concernant la mutualisation, nous nous opposerons régulièrement à toute idée d'agence régionale de la diffusion et proposons plutôt la reconduction d'assemblées collégiales comme celle-ci, dans le but de traficoter des solutions et de fricoter avec des chercheurs, économistes, financiers prompts à nous rendre chacun plus forts et plus brillants.

Proposition numéro 4

On pourrait aussi imaginer des couveuses dans lesquelles nous pourrions partager des espaces de travail et des photocopieurs laser, des locaux techniques, des bureaux...

Mais là nous touchons du doigt un sujet corollaire et douloureux.

Quid des fabriques ou pépinières, quid des espaces de travail pour les artistes et des équipes de production ...

L'état de fragilité de ce type de projets en région et le *statu quo* de certains projets en disent long sur la négligence de cette réalité : il nous faut des cuisines !

Hauts les cœurs. »

SYNTHESE

Par Aurélie Brousse

> INTRODUCTION

« Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. »

Alliance coopérative internationale

Ce premier workshop est le résultat de plusieurs années de prises de contacts et de collaborations, d'échanges d'idées et de pratiques avec plusieurs structures aux fonctionnements divers qui partagent avec l'Amicale de production et entre elles trois points communs :

- une dynamique de regroupement et de mutualisation
- un statut de producteur de spectacles (titulaire de la licence)
- une démarche de regroupement initiée et voulue par des artistes

Ces petits organismes, qui développent une économie du prototype et créent artisanalement, font la biodiversité du paysage artistique (en région Nord Pas de Calais) et dessinent des territoires autonomes où les artistes définissent leurs chemins de façon autonome.

En région Nord-Pas-de-Calais, on a observé un tropisme : il existe beaucoup de structures mutualisées mais peu d'échanges existent entre elles.

« L'objectif de ce moment de rencontre et de partage de pratiques et d'expériences est d'offrir un temps de distanciation et de réflexion sur ces pratiques coopératives, leurs avantages, leurs inconvénients, leur pérennité...

L'objectif est de poser les bonnes questions et définir des problématiques à creuser, à approfondir et non de trouver des solutions. »

Julien Fournet

Quels sont les points forts de la mutualisation ? Les inconvénients des coopératives ?

A travers des exemples d'organisations en coopératives, de structures évoluant dans des secteurs différents de la création (musique, arts de la parole, arts de la rue) et de parcours de mutualisations l'objectif est de souligner des axes de réflexions.

> **CONTEXTE : Où trouver du commun ?**

Le secteur du spectacle vivant fait face à un contexte économique difficile marqué par des réductions de budgets qui impactent directement une économie du prototype au modèle économique et organisationnel fragile.

« En moyenne, 20 à 30 % des coupes budgétaires ont été impactées sur les budgets liées à la culture en Europe. La part de la consommation de la culture a chuté de 13% en moyenne en 10 ans. L'emploi culturel a baissé de 27 % en 6 ans. La part de l'emploi culturel était en 2005 de 1,5 % il est en 2011 de 0,7. Le spectacle vivant compte 8 090 emplois équivalents temps plein en France et représente 7% des emplois du secteur culturel total. 40% des budgets des structures sont des subventions publiques »

Christine Sinapi

Le modèle économique actuel du spectacle vivant, tel qu'il existe doit s'adapter à la réalité économique.

« Les modèles économiques actuels ne sont pas viables, l'économie de prototype exige l'engagement de fonds important pour créer des produits. L'économie du plateau est une économie structurellement sous-capitalisée en manque de fonds propres, à la fragilité managériale et financière. Il semble urgent de refonder un modèle économique car le secteur est complètement dépendant du secteur public. » C.Sinapi

Dans un contexte qui fragilise d'autant plus ces structures la piste de la collaboration et de la coopération semble offrir une solution. Depuis plusieurs années déjà, certains ont choisi la coopération, et la mutualisation des outils et des risques qu'elle sous-entend, comme axe de développement de ce secteur.

La mise en commun permet en effet de faire face solidairement aux difficultés et aux exigences du secteur.

- La coopération trouve souvent ses origines dans deux motivations, évoquées lors des ateliers de partage d'expériences :
- la motivation idéologique : le partage des valeurs
- la motivation économique : concrétisée dans le secteur et dans les témoignages des ateliers par le partage de bureau, d'espace de stockage, d'outils...

Pour leurs membres, elles ont toutes comme origine une volonté de dépasser la seule mutualisation économique, de renouveler, de questionner les modes de productions classiques, d'imbriquer travail artistique et administratif (les degrés d'imbrication variant selon les organisations). Pour la plupart des invités, la production fait partie intégrante de la création artistique.

« Nous ne voulions pas être juste un producteur de produits artistiques. SPIN soutient l'artiste sur tous les plans. SPIN forme une collectivité autonome, un effort collectif qui permet de rendre notre autonomie et notre liberté plus stables et de mutualiser les risques.»

Pieter Dierderick, SPIN

> **STRUCTURATION ET CHOIX DE LA FORME JURIDIQUE**

La question de la structuration et du choix de la forme juridique est revenue régulièrement pendant les échanges de la matinée. La forme juridique constitue l'outil premier de structuration et d'organisation du projet parce qu'elle permet de délimiter les rôles et les places de chacun salariés, fondateurs, adhérents, et instances dirigeantes et décisionnaires.

La forme la plus souvent choisie est celle de l'association de loi 1901 mais l'organisation des instances dirigeantes varie fortement selon les structures.

L'association constitue la forme la plus pratique notamment par rapport aux tutelles qui, la plupart du temps, ne reconnaissent que cette forme juridique ;

C'est aussi la forme la plus rapide d'organisation puisqu'elle permet une configuration assez libre des pouvoirs et des rôles. Pour exemple le bureau du CA (composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier), censé jouer un rôle important dans une association peut-être dans les faits une nécessité purement administrative mais ineffective ou bien devenir un bureau collégial comptant trois présidents.

Elle a également été identifiée comme étant la plus pratique pour servir le projet artistique.

Flexible, l'organisation en loi 1901 est donc celle qui a été privilégiée historiquement dans le secteur culturel.

« Nous sommes une association de loi 1901, et notre bureau est constitué de 3 présidents, 2 femmes et 1 homme et nous n'avons pas de secrétaire ou de trésorier. Les Présidents ne prennent pas de décisions, ils n'ont qu'un avis consultatif. Nous avons choisi la forme collégiale pour des questions morales, pour essayer autre chose. »

Véronique Skorupinski, Les Saprophytes

« Métalu est une association de loi 1901, qui fonctionne avec trois instances : la commission artistique réunissant 10 artistes, le CA qui compte 14 personnes et le groupe des salariés »

Perrine Rohart, Métalu

Pourtant, il existe d'autres formes d'organisation qui pourraient répondre à ce besoin de coopération. Il serait intéressant d'approfondir l'axe de réflexion qui concerne la forme juridique – interroger la pertinence de celle de la loi 1901 et pourquoi pas en conceptualiser une nouvelle ?

Un point commun toutefois la volonté pour les artistes de participer aux décisions et de conserver un pouvoir de décision.

> GOUVERNANCE ET PRISE DE DECISION

En quelques mots, la gouvernance, telle qu'elle est utilisée et entendue dans le monde de l'entreprise, est une forme de pilotage qui intègre toutes les parties prenantes (stakeholders). Les décisions ne sont plus le fait d'un unique décideur (ou groupe de décideurs), d'un manager omnipotent, mais elle deviennent le résultat d'une concertation des différentes parties prenantes.

En substance, la gouvernance d'entreprise propose une nouvelle conception du processus de décision, accordant toute sa place à la concertation entre les parties prenantes.

Dans les organisations de type coopérative, comme dans toutes les organisations, la question de la décision - fortement liée à celle de la légitimité, du partage des responsabilités - et par conséquent des pouvoirs décisionnaires - sont un enjeu important et un facteur de stabilité. Durant les échanges, ces questions ont été très présentes, en particulier celle de la décision et de la gouvernance - à laquelle il a été fait référence dans l'après-midi.

Le processus de décision démocratique est une des caractéristique des coopératives, toutes les structures présentes partagent ce système.

Dans les faits, les processus de décision diffèrent d'une structures à l'autre.

Pour certaines structures, la décision est collégiale et inclut les salariés. Ce qui sous-entend une solidarité de risque et une solidarité de projet.

« Les décisions concernant des projets qui questionnent notre image, nos valeurs sont prises de manières collégiales par les 6 salariés.

Les décisions ne se prennent pas à l'unanimité ou la majorité elles sont prises à l'issue de débats et jusqu'à ce qu'un terrain d'entente ait été trouvé. Chacun dispose d'un droit de veto. »

Mélia Delplanque, Les Saprophytes

Pour d'autres, la décision a pu être enlevée aux artistes et les déposséder de leur outil coopératif. La situation a entraîné la reconfiguration de la structure et une réflexion sur la nécessité pour les artistes de garder un droit de regard et un pouvoir de décision sur toutes les actions menées.

« En interne une réflexion sur les processus de prise de décision a été engagée récemment car le dernier CA prenait des décisions sans les artistes. Nous nous sommes demandé si une SCOP fonctionnerait mieux, mais la loi, les usages et les textes instaurent un fonctionnement pyramidal est c'est hors de ces cadres qu'il faut réinventer des modes de fonctionnements. »

Antoine Rousseau, Métalu

La gouvernance prend des formes différentes dans les structures invitées, un élément reste toutefois partagé : le « leadership » est exercé par ceux qui ont initié la démarche, les artistes. Pour la plupart des artistes présents, la structure - toujours au service des projets artistiques - fait partie intégrante du processus de création artistique, comme la production.

Les salariés ne participent pas de manière systématique aux décisions et ne sont pas toujours présents ou représentés dans les instances dirigeantes.

> COMPETENCES ET PARTAGE DES TACHES

Les différentes expériences de partage des tâches et de l'organisation du travail montrent que chaque structure trouve son équilibre organisationnel en fonction des besoins et des compétences de chacun, mais aussi pour faire face aux demandes et/ou selon les périodes de travail.

L'organisation du travail varie beaucoup d'une structure à l'autre : la coopération peut-être totale chez certains avec une polyvalence complète de chaque membre de l'équipe et très segmentée et cloisonnée chez d'autres.

« Il n'y a pas de spécialisations, tout le monde fait tout de la comptabilité à la communication. Chaque chargé de projet s'occupe de tous les aspects de son projet et peut venir en renfort les cas échéant. On apprend ensemble, on est tous au même niveau ».

Mélia Delplanque, Les Saprophytes

Dans la majorité des structures, l'organisation reproduit la répartition classique des tâches selon les compétences. Deux groupes de compétences délimitent les spécificités : les compétences artistiques et les compétences administratives.

Un partage de compétences assez clair qui est à l'image d'une hiérarchie dans laquelle les artistes, toujours décisionnaires, jouent le rôle des « gouvernants » et le personnel administratif celui des « exécutants ». Même si le discours produit sur la structure affirme, dans tous les cas, une volonté d'intégrer le travail administratif au travail artistique dans les faits cette intégration n'est pas toujours effective.

Les compétences de coordination et de développement, exercées par une personne et correspondant à une mission à l'Amicale de Production par exemple, sont exercées dans les autres structures, en règle générale, par les artistes. Or il semblerait qu'un poste consacré à cette mission permettrait une meilleure animation de la structure, une différenciation entre la vie de la structure et celle des projets, ainsi qu'une organisation plus horizontale.

Il est à noter qu'aucune référence n'a été faite, pendant ces échanges, au personnel technique et à leur implication dans les projets et dans les démarches coopératives.

> REALITE DU TRAVAIL

La précarité des conditions de travail, le manque de projection en terme d'activité, et les contrats de travail (CDD, mi-temps et intermittence) sont des préoccupations majeures pour les acteurs d'un secteur qui a développé une économie particulière et très liée aux aides publiques.

Ces préoccupations ont été très présentes pendant les échanges.

A la précarité s'ajoute le fait que la différence entre les contrats administratifs et les contrats artistiques qui ne relèvent pas du même régime (général pour les premiers intermittents pour les seconds) soulignent l'écart entre ces deux types de personnels et peut, dans certains cas, compliquer les relations de travail.

« Les organisations du secteur du spectacle vivant se sentent isolées face à la question de la précarité. Pourtant il existe en Nord-Pas-de-Calais « Nord Actif » un organisme conçu pour soutenir les associations en difficulté économique mais ce genre d'organisme n'est pas identifié par les acteurs culturels.

Il faut que les travailleurs culturels aillent à la rencontre d'autres pratiques comme le Développement Durable. Ils sont des innovateurs sociaux et citoyens comme d'autres associations d'autres secteurs. L'innovation peut vous offrir l'opportunité de communiquer de collaborer avec d'autres acteurs d'autres champs. »

Thomas Ceugnard, Directeur des arts du spectacle et de la musique de la Ville de Lille

> L'ENJEU FINANCIER : LE PARTAGE DES RISQUES

La question de la solidarité financière est apparue comme déterminante pour la structuration des différentes organisations présentes et comme un élément constitutif de la coopération des membres et de la coopérative.

Dans les structures invitées la solidarité financière apparaît évidente.

Le partage des risques financiers est un enjeu majeur partagé par ces différents organismes qui le matérialisent grâce à des mécanismes divers :

- La simple épargne,
- La répartition annuelle de solidarité mise au point par l'Amicale de Production qui permet d'utiliser les bénéfices de certains projets au profit d'autres projets plus fragiles,
- Le prélèvement sur les ventes d'un pourcentage fixe en vue de payer les salaires et les locaux.

« La prise de risque est aussi liée à l'économie du spectacle et à la question de la production et à la répartition des risques.

Il faut voir comment se répartissent le risque mais aussi l'innovation et l'émergence dans la chaîne de production entre les lieux de diffusion, les tutelles, les compagnies. Le risque pèse finalement beaucoup sur les compagnies et les artistes. Peut-être devrait-on réfléchir à inventer de nouveaux modèles ?

Il n'existe pas en France de fonds de soutien, de dotation, d'accompagnement, qui aident les compagnies à passer des caps de trésorerie ou des moments difficiles. »

Romarc Daurier, Directeur de la Scène Nationale le Phénix

La question de l'émergence et du soutien aux formes émergentes est également directement liée à celles des risques. Elle a été abordée plusieurs fois au cours de la matinée et il semblerait que mutualiser les compétences de production soit pour les artistes un moyen de prendre des risques que les structures d'accueil des spectacles ne prennent plus.

> RAPPORT AUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Selon tous les membres présents, les collectivités entretiennent un rapport contradictoire avec les structures collaboratives.

Depuis 20 ans, les compétences croisées ont complexifié les recherches de fonds et ont augmenté le temps consacré par les organisations artistiques à la préparation, rédaction de dossiers et de rapports d'activité.

Mais elles les confrontent à une injonction contradictoire leur demandant de se mutualiser, de s'organiser (pour faire face au contexte économique) en structure de coopération.

Et ce, alors même que les soutiens financiers sont donnés aux projets et qu'une structure qui propose plusieurs projets dans l'année peut essayer des refus aux motifs qu'elle aurait déjà été aidée.

« Le discours politique valorise la mutualisation depuis déjà plusieurs années comme modèle d'adaptation à un contexte budgétaire contraint mais, concrètement, les techniciens des collectivités doivent allier ce discours aux cadres techniques et aux réalités administratives. Moi ce n'est pas la compagnie ou la coopérative qui m'intéresse c'est plutôt comment le modèle économique est relié au projet artistique, comment il s'articule mais aussi en quoi le projet a un intérêt public de service public. Il faut changer les cadres conçus par les tutelles il faut les questionner. Les collectivités ont encore un gros travail d'adaptation aux réalités du secteur à réaliser elles doivent prendre en compte les spécificités du monde du travail artistique »

Thomas Ceugnard, Directeur des arts du spectacle et de la musique de la Ville de Lille

> COMMUNICATION ET IDENTITE

Il est intéressant de noter que le manque de visibilité et de lisibilité de l'identité de la structure coopérative, qui a été énoncé comme un problème pour les membres des équipes, existe également en interne.

En effet, durant les échanges une grande partie des discussions se sont axées sur les projets ; les mécanismes de redistribution de l'argent sont souvent directement réinjectés dans les projets et la structure en tant que telle reste une coquille administrative. Elle ne fait pas réellement l'objet d'une communication spécifique et s'efface souvent derrière les projets et leurs auteurs clairement identifiés.

Pour plusieurs raisons :

- Les structures ne sont pas identifiées par les pouvoirs publics et ne sont pas aidées et subventionnées en tant que telles, les aides sont en général destinées au projet
- La communication, dans un secteur qui fonctionne par la reconnaissance de personnalités ou de créateurs, n'est pas aisée et les lieux d'accueil ou les publics ont du mal à reconnaître l'existence de la structure.
- Un manque de coordination en interne ou de compétences consacrées à la vie de coopérative en elle-même (communication, coordination, animation, développement, stratégie)
- Une absence de réflexion sur les enjeux d'une organisation collective, des implications, absence d'outils conceptualisant cet engagement (charte, organigramme ou autre...)

> CONCLUSION

Ce premier workshop a permis aux membres des structures invitées d'échanger sur leurs pratiques, et de faire émerger des problématiques communes.

Il a révélé un besoin important d'échange entre les structures et les compagnies mais aussi un besoin de reconnaissance par les institutions et un besoin de représentativité au sein du secteur.

Plusieurs pistes ont été abordées et questionnées comme celle de la création d'une « super » coopérative à l'échelle territoriale qui permettrait à ces acteurs de s'exprimer d'une seule voix.

Ou encore celle du « label » qui renvoie à l'idée d'un positionnement artistique et critique à l'égard d'un système que toutes les représentants des structures présentes interrogent et cherchent à dépasser.

ANNEXES

L'amicale de production

L'amicale de production est une structure mixte, pas tout à fait un bureau de production, pas une compagnie non plus : une coopérative de projets, qui édite des formes transversales à cheval entre les arts visuels et le spectacle vivant.

L'amicale de production mène une expérience de collaboration autour de formes hybrides (du spectacle à la sucette géante) en essayant de rester au plus près des projets.
[Cheval, &&&& &&&, Germinal]

La Générale d'imaginaire

La Générale d'Imaginaire est une structure située entre le collectif d'artistes, la compagnie et le bureau de production, selon une organisation atypique en France mais ayant ses équivalents en Europe. Elle développe des démarches artistiques et culturelles souvent hybrides, principalement en lien avec le spectacle vivant, les arts de la [prise de] parole et la littérature.

Depuis 2003, la Générale d'Imaginaire accompagne des démarches artistiques grâce à une forte mutualisation des moyens permettant à chaque artiste de bénéficier d'un apport du collectif et de faire émerger son univers spécifique.

[[NU], Pièces détachées]

Métalu

Métalu A Chahuter est un collectif d'artistes, fabricants de spectacles, inventeurs de machines à rêver et dispositifs interactifs, comédiens, musiciens ou plasticiens, spécialisés dans la création de formes innovantes, décalées, ludiques et poétiques, souvent participatives.

Depuis 2000, suite à la fusion de deux associations regroupant une dizaine d'équipes artistiques, Métalu A Chahuter s'organise autour des principes de mutualisation et d'échange, misant sur une gestion solidaire de l'ensemble des projets. Tous les membres du collectif partagent une même équipe administrative et bénéficient de moyens communs rassemblés dans un même espace, où les idées se croisent et où les talents se complètent.

[Fête de l'hibernation, Fête du printemps]

Muzzix

Muzzix est un collectif de trente musiciens, basé à Lille, en activité depuis la fin des années 90 (sous la forme initiale de deux structures Le crime et Circum). Le projet global de Muzzix est de créer les conditions de production et de diffusion pour des créations explorant les langages musicaux et sonores contemporains, en privilégiant une démarche d'expérimentation.

[La Pieuvre, L'Ogr, Stefan Orins Trio, Trading Litany, Trio Carpentier/Morel/Pruvost.]

SPIN

Spin est une plate-forme de recherche et de support pour le fonctionnement du travail artistique créé par les artistes bruxellois Hans Byssinck, Diedrik Peeters, Kate McIntosh avec Ingrid Vranknen. les « ouvriers artistiques ».

SPIN tend à faire éclore de nouveaux modèles de collaboration, réflexion et production. SPIN supporte la pratique artistique à différents niveaux : dans la production du travail artistique mais aussi en développant et entretenant des liens avec le monde extérieur : d'autres artistes, des institutions culturelles, les spectateurs, et d'autres parts de la société.

[All Ears, Red Herring, Now we do it for Real, SPIN-OFF's]

Les Saprophytes

Réunis depuis 2007 au sein d'un collectif pluridisciplinaire hybride, entre agence d'architecture et de paysage, plate-forme de création, atelier de construction et structure d'éducation populaire, les Saprophytes développent une réflexion active et expérimentale sur la place et l'implication de l'Homme dans son milieu. Par l'action concrète et poétique, ils mettent en place des processus de construction collective de la ville, basés sur la rencontre, l'échange d'expériences et de savoir-faire.

Ils défendent le droit à l'erreur, à la recherche perpétuelle, au questionnement, au tâtonnement.

[Fête des jardins rêvés, Les Beaux Dimanches]



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



STRUCTURE SOUTENUE PAR LA RÉGION

Nord-Pas de Calais
La culture au cœur

Contact

Amicale de production
03 20 95 12 70

Julien Fournet – julien@amicaledeproduction.com

www.amicaledeproduction.com

Contacts intervenants

Muzzix - Lise Cazé
lise@muzzix.info - 09 50 91 01 72

Métalu - Perrine Rohart
administration@metaluachahuter.com - 03 20 07 23 23

Générale d'imaginaire - Flavia Amarrurtu
administration@slam-lille.com - 09 53 64 69 65

Les saprophytes - Véronique Skorupinski
vsko.sas@gmail.com - 03 62 65 24 79

Spin - Ingrid vranken
ingrid@spinspin.be - +32 485 12 19 87

Equipe et remerciements

Production / Julien Fournet, Sarah Calvez, Marion Le Guéroué.
Coordination et logistique / Pauline Foury.
Pilote de projet / Julien Fournet.
Modération / Antoine Defoort, Julien Fournet, Flavia Amarrurtu.
Rédaction synthèse / Aurélie Brousse et Anna Czapski.

Remerciement à la Stéphane Gornikowski et à l'équipe de Générale d'imaginaire.

Crédit photo : Antoine Defoort